

Paris, le 24 mars 2022

## Contacts Presse

Agence C3M  
Tél. : 06 60 97 24 00

Michelle AMIARD  
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL  
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : TRANSPORT ROUTIER / TRANSPORT DE MARCHANDISES / CARBURANT / FISCALITE / TRESORERIE

## SuiviDeFlotte facilite la récupération de la TICPE pour ses clients Transporteurs

**SuiviDeFlotte lance une nouvelle solution digitale qui prend en charge la déclaration trimestrielle permettant aux entreprises du transport de récupérer une partie de la TICPE. L'appli est intégré à son outil de gestion de Poids Lourds.**

### Une démarche de remboursement fiscal qui prend du temps

Un remboursement partiel de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) est accessible à toutes les entreprises du transport de marchandises et de voyageurs.<sup>1</sup> Ce dispositif de remboursement fiscal requiert des justificatifs précis : **immatriculations, kilométrages réels, litres de gazole réellement consommés** par véhicule, et donc un temps de préparation, de traitement, et de vérification comptable non négligeable dans les entreprises. Il ne s'agit de rien de moins que de compiler les données sur les pleins faits en stations essence, le kilométrage de chaque véhicule, et de vérifier que les litres de gazole ont bien été consommés durant le trimestre...

« Nous avons réorganisé nos priorités de développement pour faire bénéficier rapidement nos clients d'un applicatif qui évite une tâche administrative ingrate en cette période particulièrement compliquée d'envol des prix à la pompe. Ils n'ont plus qu'à lancer l'outil pour récupérer un fichier de déclaration prêt à être envoyé à l'administration fiscale », explique Julien Rousseau, PDG de SuiviDeFlotte.

### Un assistant digital pour préparer les relevés administratifs TICPE

Ce nouvel applicatif est intégré dans la solution globale de gestion de flottes de poids lourds de SuiviDeFlotte. La richesse du logiciel de SuiviDeFlotte réside dans le fait de mêler télématique et gestion de parc. Ainsi, face à l'ensemble des données déjà connues (caractéristiques des véhicules, kilométrage réel, consommation réelle du gazole, historique des prises de carburant...), l'éditeur n'a eu qu'à développer un applicatif dédié pour le remboursement partiel de la TICPE.

<sup>1</sup> Une entreprise de transport routier de marchandises ou de transport public de voyageurs peut bénéficier du remboursement partiel de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE). Elle doit en faire la demande. Le remboursement est calculé à partir de sa consommation réelle de gazole au cours d'un trimestre.

Il automatise la préparation des informations pour le dossier administratif, et permet d'obtenir un fichier prêt à l'emploi, pour une prise en compte immédiate par les services de l'Etat, via la plateforme douanière SideCarWeb.

Ce développement mené de façon prioritaire par la R&D, a aussi nécessité de travailler sur l'intégration de données de nouveaux partenaires pétroliers afin que toutes les transactions de carburant soient bien enregistrées : (, Shell, AS24, DKV, Total Energies, E.Leclerc Energies, ...).

*« Notre logiciel s'occupe fondamentalement du suivi de flotte et de la gestion de parc de véhicules. Il possède déjà toutes les informations que demande l'administration qui traite la TICPE ! Le gestionnaire de flottes y a rentré au début la liste de ses véhicules : des données que nous enrichissons rapidement grâce à nos connecteurs. Ensuite, c'est le boîtier télématique embarqué à bord de chacun des véhicules qui fait les remontées d'informations automatiquement (consommation en litres, odomètre du véhicule etc...). Et enfin, la partie gestion de parc de notre logiciel agrège l'ensemble des transactions de carburant. Ces automatisations servent à toute une série d'optimisation, et également aujourd'hui à la déclaration trimestrielle de la TICPE », explique Julien Rousseau, PDG de SuiviDeFlotte*

Rassurant pour sa trésorerie que de se dire que le dossier sera généré instantanément sans intervention humaine, qu'il sera complet, et pourra être traité sans difficulté par l'administration

#### **A propos de SuiviDeFlotte**

SuiviDeFlotte.net conçoit et commercialise des solutions clés en main de géolocalisation, écoconduite, et gestion de flottes de véhicules (VL, VU, poids lourds), utilisée par 4 000 entreprises, TPE, PME et entités de grands groupes, en France. Sa solution dédiée aux flottes professionnelles est distribuée en mode SaaS, disponible sur PC et par applications mobiles sur smartphone. Entreprise indépendante et française, son siège social est à Tours.

Elle emploie +55 collaborateurs, réalise 7 millions d'euros de chiffre d'affaires. 25 % de son effectif est dédié à la R&D.

Pour en savoir plus : [suivideflotte.net](http://suivideflotte.net)